

DEPARTEMENT DE LA
SOMME

ARRONDISSEMENT
D'ABBEVILLE

CANTON DE RUE

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 09

Votants : 11

Date de convocation :

Le 18 juillet 2025

Date d'affichage :

Le 23 juillet 2025

DELIBÉRATION N° 51/2025

**Assainissement collectif :
Attribution du marché pour
la 3^{ème} tranche de collecte**

Commune de LONG (80510)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 22 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LONG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale en date du 18 juillet 2025, sous la présidence de Jean-Marie PECQUET, Maire.

Etaient présents : Jean-Marie PECQUET, Alain COPIN, Aude PETIT, Tanguy LADRIERE, Jean-Pierre VARLET, François BLIN, Nadia GUILBERT, Perrine RETOURNÉ, Francis LÉPINE.

Etaient absents excusés :

Jean-Noël FOSSATI qui a donné pouvoir à Francis LÉPINE

David PERTUÉ qui a donné pouvoir à Nadia GUILBERT

Olivier FEREZ

Etaient absents :

Xavier HENRY

Tanguy LADRIERE a été élu secrétaire de séance.

La séance étant ouverte,

Monsieur le Maire rappelle l'appel d'offres la construction de la 3^{ème} tranche de collecte dans le cadre de la mise en place de l'assainissement collectif.

Il donne connaissance de l'analyse des offres établie par le Cabinet CET Environnement, maître d'œuvre du projet, qui a été présentée préalablement à la commission assainissement.

Conformément à l'avis émis par les membres de la commission assainissement, Monsieur le Maire propose de retenir la variante n° 1 proposée par Lhotelier TP qui a obtenu la meilleure notation au regard des critères figurant dans le règlement de consultation du marché (55 % pour la valeur technique et 45 % pour le prix).

Le montant du marché s'élève à 554 698.50 € HT décomposé comme suit :

- Tranche ferme (Rue St Antoine, Grande Rue, Rue du Calvaire, Rue Basse d'Abbeville : 148 331.60 € HT
- Tranche optionnelle (Rue de l'Eglise, Rue de l'école des garçons, Rue de la carrière, Rue de l'enclos, Rue de la Cavée, Rue Hotton, Rue Tambour) : 406 366.90 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré -10 voix pour et 1 abstention- (le pouvoir de Monsieur PERTUÉ ne pouvant être pris en considération en raison de sa situation professionnelle) :

- Décide de retenir l'offre présentée par Lhotelier TP pour un montant total de 554 698.50 € HT
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents découlant de cette décision



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Marie PECQUET